

À publier immédiatement

DIX INFIRMIÈRES PRATICIENNES SPÉCIALISÉES EN SOINS DE PREMIÈRE LIGNE AU BAS-SAINT-LAURENT

Rimouski, 21 novembre 2017 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent est heureux d’annoncer l’arrivée de trois nouvelles infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne (IPSPL) sur son territoire, portant ainsi le nombre à dix IPSPL au Bas-Saint-Laurent. Ces infirmières sont présentes dans les CLSC, les unités de médecine familiale (GMF) et les groupes de médecine familiale universitaire (GMF-U) du Bas-Saint-Laurent.

Qu’est-ce qui distingue une IPSPL d’une autre infirmière?

Elle se distingue par sa pratique professionnelle grâce aux responsabilités qui lui sont attribuées et à sa grande autonomie. La pratique professionnelle des IPSPL est basée à la fois sur les soins infirmiers en pratique avancée et sur la médecine de première ligne. Les modalités de pratique sont encadrées par les lignes directrices émises par l’Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et le Collègue des médecins du Québec. L’IPSPL est autorisée à pratiquer des rôles médicaux au terme d’une formation universitaire de niveau supérieur. Elle peut exercer, en plus des activités propres à la profession infirmière, les activités médicales suivantes :

- prescrire des examens diagnostiques (radiographie, prise de sang, etc.);
- utiliser des techniques diagnostiques (Pap test, ponction artérielle, etc.);
- prescrire, renouveler et ajuster certains médicaments;
- prescrire certains traitements médicaux (soluté, sonde urinaire, etc.);
- utiliser des techniques ou appliquer des traitements médicaux (points de suture, drainage d’abcès, etc.);
- etc.

Quels sont les services offerts par ces infirmières?

L’infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne exerce aussi des activités de :

- promotion de la santé et prévention des maladies en effectuant, par exemple, un examen annuel ainsi que les tests de dépistage pertinents;
- consultation afin de répondre à un problème de santé courant comme une otite, une infection urinaire, une infection des voies respiratoires, etc.;
- suivi d’une maladie chronique stable comme : le diabète, l’asthme, l’hypertension, etc.;
- suivi d’une grossesse non compliquée.

Ces infirmières travaillent en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé et exercent en partenariat avec un ou plusieurs médecins de famille accessibles dans son milieu de pratique ou à distance. Elles exercent un rôle pivot auprès des autres professionnels en misant sur l’interdisciplinarité et le travail d’équipe, en allant chercher le meilleur des compétences de chacun des membres, une façon de faire qui a fait ses preuves.

Selon Isabelle Ouellet, adjointe à la direction des soins infirmiers du CISSS du Bas-Saint-Laurent, les IPSPL ont ajouté une plus-value au système de soins de santé. « C’est un gain significatif autant pour le personnel que pour les clients. Les études démontrent qu’en ce qui a

trait au suivi des clients, les IPSPL améliorent l'accès aux soins de santé primaires, diminuent le taux de clients orphelins, réduisent la charge sur le système de soins de santé et peuvent même aller jusqu'à diminuer les réhospitalisations. »

– 30 –

Information : Lise Chabot
Conseillère-cadre aux communications stratégiques
à la présidence-direction générale et relations avec les médias
418 734-2112 (bureau)
418 509-9560 (cellulaire)
lise.chabot.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
www.cisss-bsl.gouv.qc.ca

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 623 M\$, le CISSS emploie près de 8000 employés, peut compter sur 525 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.